

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4837 - VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

CHINE-CONGO

Un accord pour la construction du barrage de Sounda

Le gouvernement, à travers le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, a signé le 11 septembre à Brazzaville un protocole d'accord, avec la société chinoise China Overseas co.Ltd en vue de la construction, à compter de juin 2025, du barrage hydroélectrique de Sounda situé à Kakamoeka, dans le département du Kouilou. « L'objectif de ce protocole d'accord est de construire un barrage électrique très puissant de 800 mégawatts pour la population congolaise. Notre société a réalisé de nombreux projets similaires dans d'autres pays dont la Chine », a déclaré le PDG de China Overseas co.Ltd, Li Xi Zhen, signataire dudit accord avec le ministre Emile Ouosso. *Pag 3*



Emile Ouosso et Li Xi Zhen signant le protocole d'accord DR

ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Les comités de santé locaux de Ouénzé restructurés



La photo de famille des membres des Cosa/Adiac

Les Centres de santé intégrés des quartiers 55 et 58 de Ouénzé sont désormais dotés de comités de santé (Cosa) destinés à accompagner le personnel soignant dans la gestion de ces deux structures relevant du district sanitaire du 5e arrondissement de Brazzaville. À l'instar d'autres districts sanitaires de

la capitale, ces deux CSI font face à de nombreux défis, notamment le manque de médicaments et de moyens techniques (lits, plateau technique). La contribution des membres des Cosa est attendue pour la sensibilisation de proximité, le programme de vaccination et la distribution des kits sanitaires, a indiqué le Dr Oger Gérard Ondongo, chef de service des études, planifications et formation de la direction départementale de Brazzaville. *Page 3*

HYDROCARBURES

L'Opep revoit à la baisse sa prévision de demande de pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) vient de revoir à la baisse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2024 et 2025, évoquant les difficultés du marché pétrolier. Les membres de l'Opep, dont la République du Congo, ont précédemment reporté le projet visant à accroître la production de pétrole en raison de la montée en puissance des énergies renouvelables, couplée à des politiques de plus en plus strictes en matière de



Des plateformes pétrolières DR

lutte contre le changement climatique qui réduisent progres-

sivement la demande de pétrole. *Page 16*

DIGITALISATION

Vers la numérisation des archives d'état civil

Le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local entend s'appuyer sur l'expertise de la société FamilySearch pour numériser les archives d'état civil. Selon le ma-

nager Afrique de FamilySearch, Jean Luc Magré, qui a échangé avec le préfet directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ondélé, ce projet porte sur la digitalisation des documents afin

d'aider les chercheurs à mener à bien leurs recherches et aux familles de connaître leurs ancêtres, mais aussi de comprendre leurs cultures respectives. *Page 2*

Éditorial
Crainte

Page 2

C ÉDITORIAL

Crainte

Le retour de la saison des pluies en ce mois de septembre constitue, d'ores et déjà, une crainte pour les habitants de la capitale. Particulièrement ceux qui vivent dans les quartiers exposés à l'ensablement, aux inondations et aux glissements de terrains.

Après trois mois de sécheresse, la même préoccupation aussi perceptible chez les automobilistes et les usagers, au regard de l'état des routes dont le délabrement pose partout des problèmes de circulation et de difficultés de transport. Comme une ritournelle, la promesse récemment faite par les autorités municipales de réhabiliter certains tronçons et d'aménager les collecteurs naturels s'est avérée vaine.

En désespoir de cause, les populations s'interrogent déjà sur le sort qui leur sera réservé dans les semaines à venir. Ajuste raison. Maintes fois interpellés sur le désastre causé par les pluies, les pouvoirs publics peinent encore à trouver des solutions pérennes aux problèmes d'aménagement des quartiers précaires. Ils devraient pourtant inscrire ce dossier en tête des priorités et tout mettre en œuvre pour éviter aux Congolais de lourdes conséquences qui impactent leur vie quotidienne. Ne pas en tenir compte conduira inévitablement, à brève ou longue échéance, à la disparition de certains quartiers

Feindre de l'ignorer, jouer la carte du temps est une grande erreur alors que des solutions existent à moindre coût. A commencer par curer les canaux, régler les constructions, repenser les systèmes de drainage, entretenir les réseaux, multiplier les bassins de réserve des eaux fluviales... Il y a tant à faire !

Les Dépêches de Brazzaville

DIGITALISATION

Le ministère de l'Intérieur amorce la numérisation des archives d'état civil

Le préfet directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Séraphin Ondélé, s'est entretenu, le 11 septembre, à Brazzaville avec Jean Luc Magré, manager Afrique de la société « FamilySearch ». Les deux personnalités ont discuté des modalités de mise en œuvre du projet de digitalisation des archives d'état civil.

Le responsable de la société « FamilySearch », adjudicataire du projet, est venu formaliser le protocole d'accord avec le gouvernement congolais, avant d'amorcer la phase opérationnelle du projet. Celui-ci va se développer en deux phases, mais dans deux ministères différents. En ce qui concerne le ministère de l'Intérieur, il s'agira de la numérisation de tous les archives d'état civil produites en République du Congo, la collecte et la conversion numérique de toutes les pièces d'état civil produites au sein des mairies et autres administrations déconcentrées et décentralisées, notamment les actes de naissance, de mariage et autres actes civils. L'objectif étant de

préserver le patrimoine archivistique issu de l'état civil en vue d'en assurer une bonne conservation. « Avec le ministère de l'Intérieur, le projet porte sur la numérisation des archives d'état civil. Des documents qui vont aider les chercheurs à mener à bien leurs recherches et aux familles de connaître leurs ancêtres, mais aussi de comprendre leurs cultures respectives. La réunion de ce jour nous a permis de mieux comprendre les termes du projet, mais aussi de définir le cadre de travail dans lequel nous allons évoluer », a indiqué Jean Luc Magré.

A terme, le projet sera élargi au ministère en charge de la Culture où il est prévu aussi

la digitalisation d'un certain nombre d'archives à caractère culturel, à savoir les registres anciens relevant de l'ancienne Afrique Équatoriale française. Cela permettra, a-t-il précisé, de retrouver des dossiers qui retracent toute l'histoire de l'Afrique ancienne coloniale.

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ondélé, a, au nom de son chef, rassuré la société FamilySearch de l'appui et l'accompagnement du gouvernement dans l'aboutissement heureux de ce projet qui concourt à la modernisation des services de l'Etat.

Rappelons que FamilySearch est une organisation à but non lucratif mondialement connue dans le rassemblement, la conservation, l'enregistrement, le partage des documents généalogiques à travers le monde. La société est présente dans 150 pays.

La rencontre a eu lieu en présence du préfet directeur général du développement local, Jean-Éric Djenja Itoua.

Firmin Oyé

« ...Le projet porte sur la numérisation des archives d'état civil. Des documents qui vont aider les chercheurs à mener à bien leurs recherches et aux familles de connaître leurs ancêtres, mais aussi de comprendre leurs cultures respectives. La réunion de ce jour nous a permis de mieux comprendre les termes du projet, mais aussi de définir le cadre de travail dans lequel nous allons évoluer »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BARRAGE DE SOUNDA

Le début des travaux envisagé pour 2025

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a signé, le 11 septembre, à Brazzaville, avec le PDG de la société China Overseas co.Ltd, Li Xi Zhen, un protocole d'accord pour la construction du barrage hydroélectrique de Sounda, sous-préfecture de Kakamoeka, département du Kouilou.

Les deux parties ont consigné dans leur protocole d'accord des engagements pour doter le Congo de sa plus grande centrale hydroélectrique d'une capacité de 800 mégawatts. « L'objectif de ce protocole d'accord est de construire un barrage électrique de 800 mégawatts pour la population congolaise. Nous sommes une société spécialisée dans la construction des barrages électriques. Auparavant, notre société a réalisé de nombreux projets similaires dans d'autres pays dont la Chine. Nous exprimons notre souhait de construire un très bon barrage électrique et très puissant pour la population congolaise », a expliqué le PDG de China Overseas co.Ltd, Li Xi Zhen.

En effet, le planning d'activités prévoit, entre autres, la visite du site de Sounda, la lecture et les observations sur les études déjà faites ; la mise en place du comité de pilotage sous l'égide



Emile Ouosso et Li Xi Zhen signant le protocole d'accord

du Premier ministre ; la mise en place du comité technique et la préparation du projet de convention de concession en septembre. D'octobre à décembre prochains, il y aura l'évaluation des activités du mois de septembre ; la validation des études et planification du projet ; la préparation des équipes techniques ; l'impor-

tation du matériel ; les travaux d'ouverture de la route d'accès au site ; le nettoyage du site. « Pour l'année 2025, dans la période de janvier à mai, il est attendu le début des travaux du barrage et la pose de la première pierre par le chef de l'Etat. De juin 2025 à 2030, la construction de la ligne 400kw. Nous espérons pour

juin 2030, l'inauguration du barrage et l'injection de l'énergie sur le réseau national », a annoncé le conseiller au développement du secteur de l'électricité du ministre de tutelle, Emile Tchakala Kissengou.

Le gouvernement a, de son côté, pris certains engagements dont la construction de

la centrale de Sounda qui va débiter sur la nouvelle ligne 400 KV reliant Pointe-Noire à Brazzaville et Kinshasa. Dans la période allant d'octobre à décembre de cette année, l'exécutif va préparer la mouture finale de la convention de concession avant son examen par le conseil de cabinet et son adoption en conseil des ministres.

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique tient à la concrétisation de ce projet qui date depuis des années. « Comme nous avons des études faites de manière détaillée par la Société financière internationale, optimisées en 2018 par China Power, il s'agit pour nous de revisiter ces études, les compléter et nous mettre au travail. Dans le protocole, il y a un planning que nous allons suivre autant que nous le pourrons et nous y mettrons toutes les forces », a laissé entendre Emile Ouosso.

Parfait Wilfried Douniama

OUENZÉ

Les comités locaux de santé restructurés

Les membres des Comités de santé (Cosa) des quartiers 55 et 58 ont été désignés, le 11 septembre, à la mairie de Ouenzé, en présence des responsables locaux. Ce processus de restructuration des Cosa vise à favoriser l'accès de la population aux services de santé de qualité.

Le Centre de santé intégré (CSI) de Jane-Vialle/Q55 et le CSI/Q58 sont désormais dotés de Cosa composés chacun d'un bureau de cinq membres élus pour trois ans. Les membres de ces Cosa devront accompagner le personnel soignant dans la gestion de deux centres de santé que dispose l'arrondissement 5, Ouenzé, et participer aux campagnes de sensibilisation de quelque 180000 habitants que compte cet arrondissement.

À l'instar d'autres districts sanitaires de la capitale, les deux CSI de Ouenzé font face à de nombreux défis en matière de santé, notamment le manque de médicaments et de moyens techniques (lits, plateau technique). Dans cette localité, les soignants

sont souvent confrontés aux cas de paludisme surtout chez les enfants, les gripes et les maladies diarrhéiques. Avec le passage à la nouvelle saison, le médecin chef du district sanitaire de Ouenzé, Dr Samba Léa Bertille, s'inquiète de la recrudescence des maladies respiratoires en plus du paludisme.

La contribution des membres des Cosa est attendue pour la sensibilisation de proximité, le programme de vaccination et la distribution des kits sanitaires, a estimé Dr Oger Gérard Ondongo, le chef de service des études, planifications et formation à la direction départementale de Brazzaville. « Les Cosa jouent un rôle crucial dans la promotion de la santé, la prévention des



La photo de famille des membres des Cosa/Adiac

maladies et l'amélioration de l'accès aux soins. Ils sont des acteurs de changement et leurs apports sont inestimables pour notre système de santé », a déclaré le médecin. La restructuration des Cosa au sein des CSI, rappelons-le, est prévue par le décret de 2020 n°2020-553. Une étude menée en 2018 par l'Observatoire congolais des droits

des consommateurs (O2CD) a révélé la faible participation de la société civile et des communautés bénéficiaires dans la gestion du système sanitaire en République du Congo. Grâce à un financement de plus de 26 millions FCFA de l'ambassade de France au Congo, l'O2CD est engagé dans le processus de restructuration de douze comités de

santé dans cinq districts sanitaires du pays.

« Le projet piloté par l'observatoire a pour objectif de contribuer à la restructuration des Cosa pour l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé de qualité », a fait savoir le chargé de programmes à l'O2CD, Fulgence Mahindou.

Fiacre Kombo

EMPLOYABILITÉ

L'ACPE dotée d'une plateforme numérique de régulation du marché de l'emploi

Considérée comme un outil de travail et d'aide à la décision pour le gouvernement, la plateforme numérique de régulation du marché de l'emploi et des compétences de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a été présentée le 12 septembre au cours d'un atelier à Brazzaville.

Le directeur général de l'ACPE, Jean Pinda Niangoula, a dévoilé par la même occasion la vision stratégique consistant à faire de cette structure un acteur incontournable sur la question de l'emploi au Congo. « Le président de la République, dans son message à la nation, a déclaré 2024 année de la jeunesse et 90% des besoins des jeunes se focalisent sur l'emploi. L'ACPE, service public pour l'emploi, est aujourd'hui la seule structure d'appui du gouvernement à donner des réponses et des statistiques officielles et fiables sur le marché de l'emploi », a-t-il rappelé. S'agissant de sa vision, il l'a structuré autour de quatre axes, notamment la notion de gagner en efficacité et en confiance auprès des entreprises ; l'accompagnement des demandeurs d'emploi jusqu'à leur intégration ; la formalisation de l'organisation opérationnelle de la direction générale jusqu'aux agences ; la visibilité des actions et des résultats. « Aujourd'hui, les entreprises associent l'ACPE à un organisme de contrôle des embauches, des pièces pour le dépôt d'une offre et pour un recrutement... Notre objectif

commun est de faire évoluer cette image et se positionner comme des professionnels du recrutement avec une offre de service aux entreprises simples, claires, harmonisées et disponibles au sein de toutes les agences. Mais aussi avec des conseillers qui vont vers les entreprises, pour les accompagner, les guider et les alerter en cas de difficulté identifiée », a précisé Jean Pinda Niangoula.

Quant à l'accompagnement des demandeurs d'emploi jusqu'à terme, il a rappelé que si actuellement les deux actions majeures réalisées en agence se résument en termes d'accueil et d'inscription des demandeurs d'emploi, l'ACPE va, à l'avenir, identifier et professionnaliser les conseillers au sein de chaque agence. Le but étant de permettre aux conseillers d'accompagner véritablement les demandeurs d'emploi jusqu'à l'embauche, que ce soit par le biais d'une formation, d'un stage ou directement d'un emploi. « Nous devons être présents tout au long de leur parcours. Nous procéderons par étape, afin de sécuriser notre déploiement. S'agissant



Les participants à l'atelier/Adiac

de la formalisation de l'organisation opérationnelle de la direction générale jusqu'aux agences, je souhaite une meilleure lisibilité des postes pour savoir qui fait quoi au sein de l'ACPE. Je souhaite que chacun s'engage individuellement dans cette nouvelle vision afin qu'avec les efforts de tous nous puissions réussir », a-t-il estimé.

Selon lui, les différents cadres devraient rendre visible le travail effectué au quotidien près des demandeurs d'emploi et des entreprises. « Nous travaillerons sur des indicateurs de performance clairs, avec des tableaux de bord qui nous permettront de suivre et d'anticiper en fonction des résul-

tats et d'ajuster si nécessaire nos actions. Ce sont ces résultats qui nous permettront d'être fiers de ce que nous réalisons et de répondre à notre CAP : être un acteur reconnu et incontournable du retour de l'emploi », a conclu le directeur général de l'ACPE en poste depuis trois mois.

Dans l'atteinte de ces objectifs, l'ACPE va bénéficier de l'appui du projet Mosala dont les experts internationaux séjournent au Congo depuis quelques semaines. Joubert Aurore et Negrouz Mohamed ont déjà fait un diagnostic pour booster l'employabilité des jeunes en République du Congo. « Nous avons mené un diagnostic systématique dans les structures

depuis deux semaines, nous avons pu avoir pas mal d'éléments et identifier les forces en présence, les leviers très forts sur lesquels nous allons nous appuyer. Nous avons aussi pu avoir rapidement les axes d'amélioration et pu construire notre feuille de route que nous allons partager aujourd'hui avec le plan d'actions qui va être présenté par le directeur général de l'ACPE. Des actions pour accompagner au plus près les équipes, les professionnaliser, les accompagner pour la montée en compétence au travers de cette formation-action », a expliqué Negrouz Mohamed de France travail.

Parfait Wilfried Douniama

CATASTROPHES NATURELLES

La CRC souhaite la sensibilisation aux règles d'hygiène à Makotimpoko

Les acteurs de la Croix-Rouge congolaise (CRC) ont demandé, le 11 septembre, à Brazzaville, aux partenaires techniques et financiers de renforcer l'assainissement et les intrants de potabilisation de l'eau à Makotimpoko, dans le département des Plateaux. Ils ont également formulé le vœu d'organiser des activités de sensibilisation aux règles d'hygiène et d'assainissement ainsi que d'étendre la formation aux communautés locales.

Les recommandations ont été prises à l'issue de l'atelier des leçons apprises sur la mise en œuvre du projet assistance aux victimes des inondations de Makotimpoko, dans le département des Plateaux. Le Congo a été victime des catastrophes naturelles en septembre 2023, avec plus de 320 891 victimes. Dans la partie Nord, les inondations ont provoqué des sinistres dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et des Plateaux.

A cet effet, la CRC a bénéficié d'un financement du peuple américain USAID de 500.000 USD pour apporter son assistance à Makotimpoko. Ce financement a permis à la société nationale



: Les participants/Adiac

d'apporter son assistance à 1000 ménages. Sur le terrain, 6800 victimes ont reçu leur assistance.

L'opération a duré six mois, de février au 31 août à Ma-

kotimpoko. La société nationale a réalisé les activités de secours, de soutien psychosocial aux victimes, de désinfection, de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hy-

giène et assainissement.

L'atelier a porté sur la leçon apprise sur la mise en œuvre du projet assistance aux victimes des inondations de Makotimpoko. Il a réuni l'équipe

impliquée dans la mise en œuvre de l'opération, les volontaires de la Croix-Rouge, de la communauté, des autorités administratives ainsi que les partenaires de la Croix-Rouge. L'objectif général de l'atelier est de capitaliser de bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du projet d'assistance aux victimes des inondations dans ce district. Il vise à évaluer la mise en œuvre de l'opération, identifier les succès et les défis ainsi que faire une analyse de l'actuel contexte et des risques dans cette zone touchée. Les travaux ont été clôturés par Edouard Mbengo, représentant le président national de la Croix-Rouge congolaise.

Lydie Gisèle Oko

AFRIQUE

33 pays exonérés de droits de douane par la Chine

Le démantèlement tarifaire, qui s'appliquera à tous les pays les moins avancés, vise essentiellement à réduire le déficit chronique de la balance commerciale bilatérale en faveur de Pékin.

La Chine appliquera un traitement tarifaire nul sur 100% de ses importations en provenance des pays les moins avancés (PMA) avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, dont 33 pays africains, a déclaré le président chinois, Xi Jinping. « La Chine élargira, de sa propre initiative et de façon unilatérale, l'ouverture de son marché. Nous avons décidé d'accorder à tous les PMA ayant des relations diplomatiques

avec la Chine, y compris 33 pays d'Afrique, un traitement nul pour 100% des lignes tarifaires », a-t-il déclaré. Il a ajouté : « La Chine est ainsi devenue le premier grand pays en développement et la première grande économie à prendre une telle mesure. Cela contribuera à transformer notre marché en une grande opportunité pour l'Afrique ».

Xi Jinping a aussi indiqué que son pays « est prêt à contri-

buer au développement de la Zone de libre-échange continentale africaine et à approfondir la coopération logistique et financière au profit du développement transrégional en Afrique ».

La Chine est le premier partenaire commercial du continent africain depuis 2008. Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 282 milliards de dollars en 2023. La balance commerciale est cependant caractérisée par un déficit chronique en fa-

veur de Pékin dont les exportations vers l'Afrique sont essentiellement composées de produits finis (textile-habillement, machines, électronique, etc.), alors que ses importations en provenance du continent sont dominées par les matières premières comme le pétrole brut, les minerais et les produits agricoles.

Le nouveau démantèlement tarifaire vise ainsi à réduire le déséquilibre des relations commerciales si-

no-africaines. Pékin avait annoncé, en décembre 2023, l'application d'un traitement tarifaire nul sur 98% de ses importations en provenance de l'Angola, du Gambie, de la République démocratique du Congo, de Madagascar, du Mali et de la Mauritanie. Il avait déjà supprimé au cours des deux années précédant cette annonce, les droits de douane sur 98% des produits importés de 21 pays du continent.

Noël Ndong

AFRIQUE-CYBERSÉCURITÉ

Le Pnud va former 25 000 jeunes

Le Pnud a mis en place, en 2023, un projet pilote visant à former les jeunes de vingt-quatre pays africains en cybersécurité. La réussite de cette phase conduit au lancement d'une grande initiative.



La signature du projet pilote DR

Le Bureau régional Afrique de l'Ouest et centrale du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) s'est engagé à former 25 000 jeunes des deux sous-régions en cybersécurité. L'information a été dévoilée le 9 septembre. Pour atteindre son objectif, le Pnud s'est associé à l'université canadienne Concordia et à l'académie des compétences numériques Give1Project. La formation s'effectuera sur une période de cinq mois sanctionnée d'un certificat.

Cette initiative prend en compte la réussite, en 2023, de la phase pilote, avec les jeunes de 24 pays du continent pour une formation de 4 mois, dont deux semaines en présentiel dans la ville de Saly, au Sé-

négal. Selon l'Union internationale des télécommunications, l'Afrique fait face à un déficit de 100 000 professionnels qualifiés en cybersécurité. Cette activité s'impose depuis quelques années comme l'un des segments clés du secteur technologique en Afrique. Le marché africain du numérique devrait atteindre 712 milliards \$ en 2050. Le faible niveau de préparation de l'Afrique en matière de cybersécurité coûte aux Etats membres 10 % de leur produit intérieur brut. En plus d'investir dans la formation des talents locaux en cybersécurité, les Etats africains devraient mettre en place un cadre juridique et réglementaire en matière de cybersécurité.

N.Nd.

GUINÉE-BISSAU

Umaro Sissoco Embaló refuse de briguer un second mandat

Dans une déclaration publiée le 11 septembre, le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de se représenter à l'élection présidentielle de 2025.



« Je ne me présenterai pas en 2025 », a déclaré Sissoco Embaló. Selon l'Agence France presse (AFP), le président bissau-guinéen a indiqué suivre les conseils de son épouse qui lui a demandé de ne pas briguer un nouveau mandat. « Ma femme m'a conseillé de ne pas me représenter et je suis son conseil », a-t-il indiqué.

L'agence a noté que la déclaration du chef de l'État sur son refus de se représenter a surpris ses partisans, qui ont déjà créé un groupe d'initiative pour soutenir sa candidature à la prochaine élection présidentielle. La veille de cette révélation, le président avait déclaré qu'il était opposé à ce que certains de ses adversaires politiques prennent la tête de l'État après lui. « Je ne me laisserai pas succéder à la présidence par un voyou », a-t-il déclaré.

La dernière élection présidentielle a eu lieu en Guinée-Bissau en décembre 2019. Les résultats du second tour ont donné la victoire à Sissoco Embaló.

Yvette Reine Nzaba



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/MPSIR/2024/UGP PRACAC

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GENIE CIVIL POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Génie civil pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Coordonnateur du PRRU, les missions du Spécialiste en Génie civil restent liées de manière globale aux activités de la composante 1 qui visent le renforcement de la résilience urbaine et de l'accès aux services de base.

Il (elle) sera chargé entre autres de :

- effectuer en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, la revue approfondie et la validation des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques et du chiffrage des coûts prévisionnels;
- veiller sur la qualité des livrables des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre impliqués dans la réalisation des activités de la composante 1 ;
- préparer avec le service de Passation des Marchés de l'Unité de gestion du projet (UGP) les DP/DAO/DCE et termes de référence (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses);
- participer à la validation des études d'impact environnemental et social, des plans d'action et de réinstallation et toutes autres études en rapport avec le PRRU ;
- effectuer des contrôles de qualité des travaux réalisés dans le cadre du projet et les consigner dans des rapports techniques ;
- s'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et aux normes en vigueur et informer le Coordonnateur et l'équipe de l'UCP de tout problème survenant durant l'exécution ;
- veiller à la qualité des décomptes et leurs conformités avec l'avancement des prestations et activités sur le terrain ;
- organiser et participer au moins une fois le mois aux réunions de suivi des activités,

afin de faire le point d'avancement des activités du projet au Coordonnateur et à l'équipe de l'UCP en général;

- préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- préparer les rapports techniques d'avancement des activités de la composante ;
- assurer un appui technique aux structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ;
- élaborer en collaboration avec le responsable administratif, comptable et financier les prévisions de décaissement relatives aux activités de la composante 1 ;
- veiller à la production et la transmission au responsable suivi-évaluation d'un état trimestriel du tableau de bord du suivi de réalisations physiques (réalisé du trimestre échu, prévu du trimestre suivant) et des cibles des indicateurs dont il est responsable ;
- assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs collectées par les maîtres d'œuvre ou tout autre prestataire ;
- élaborer le planning détaillé et la mise à jour du calendrier des activités à mener pendant la mise en œuvre du projet ;
- accompagner le spécialiste en passation de marchés du projet dans l'élaboration et la mise à jour du plan de passation des marchés et du plan de gestion des contrats ;
- veiller sur la qualité des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés, bénéficiaires et tout autre partie prenante jugée nécessaire ;
- participer à l'identification des projets communautaires, des besoins et à l'élaboration des programmes de formation sur l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet au profit des bénéficiaires et maîtres d'ouvrages ;
- participer aux activités de renforcement des capacités techniques des communautés, des institutions dans la planification, la budgétisation et l'exécution des micro-projets et des opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du projet ;
- contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés ;
- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- avoir un diplôme d'études supérieures minimum Bac+5 en génie civil ou équivalent ;
- justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins huit (08) ans dans les projets de travaux de génie civil, avec au moins trois (03) ans dans la réalisation ou la supervision des projets similaires et cinq

(05) ans en qualité d'ingénieur dans le cadre des missions d'études techniques, de contrôle et surveillance des travaux, de réalisation des travaux de traitement des érosions, de protection des zones en proie aux érosions, de réalisation des projets d'infrastructures et d'assainissement des zones exposées aux risques d'inondations ou dans le suivi des projets similaires à ceux prévus par le PRRU ;

-avoir au moins trois (03) références pertinentes dans les domaines de la conception et évaluation des projets de génie civil, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction ou du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, voiries et aménagements urbains, ouvrages d'assainissement et de protection des zones en proie aux érosions et inondations, etc.);

-Justifier des connaissances de base sur les procédures de passation de marchés des projets financés par des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale ;

-Avoir une bonne connaissance et expérience en gestion de contrats ;

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des logiciels de CAO/DAO, SIG, de gestion de projet, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint), l'autocad, l'internet et ses outils de communication en ligne/visioconférence ;

-Avoir une bonne connaissance et expérience du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région ;

-Être capable de travailler en équipe et sous pression, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et à prendre des initiatives ;

-Être proactif, dynamique, capable de travailler dans un environnement à fortes contraintes ;

-Avoir une bonne expression orale et écrite en français et une connaissance en langue anglaise serait un atout ;

-Avoir une bonne capacité de communication et de rédaction des rapports techniques.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment

du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

•Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

•Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

•Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Génie civil pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC

Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82

E-mail : pracaccongo@gmail.com

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

GUERRE AU SOUDAN

L'ONU renouvelle les sanctions

L'Organisation des Nations unies (ONU) a prolongé, le 12 septembre, les sanctions contre le Soudan jusqu'en septembre 2025. La mesure concerne aussi les sanctions dites ciblées visant des individus et l'embargo sur les armes.

Le prolongement des sanctions de l'ONU intervient dans un contexte de guerre entre l'armée et les paramilitaires.

« Le renouvellement des mesures de sanctions permettra de limiter les mouvements d'armes vers le Darfour et de sanctionner les personnes et les entités qui contribuent à des activités déstabilisatrices au Soudan ou qui s'en rendent complices. Toutes ces mesures sont essentielles pour mettre fin à l'escalade du conflit, atténuer la catastrophe humanitaire et remettre le Soudan sur la voie de la stabilité et de la sécurité », a déclaré Robert A. Wood, représentant suppléant pour les affaires politiques spéciales aux Nations unies.

« Les États-Unis restent engagés auprès du peuple soudanais et continueront à travailler en étroite collaboration avec le Soudan, leurs collègues du Conseil, l'Union européenne et toutes les parties prenantes afin de faciliter la paix dans le pays et dans la région », a-t-il précisé.

La paix dans le pays est mise à mal depuis 2023. Pour les au-

torités soudanaises, le responsable de l'instabilité est connu. « Il existe des preuves irréfutables que la guerre que nous vivons est le résultat du soutien des Émirats arabes unis aux milices qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au Darfour », a affirmé Al-Harith Idriss al-Harith Mohamed, représentant permanent du Soudan auprès des Nations unies.

La guerre au Soudan, qui dure dix-sept mois, a déjà coûté la vie à des milliers de personnes, et des millions d'autres ont été obligés de quitter leurs habitations. La moitié de la population est depuis plongée dans une insécurité alimentaire grave. La résolution est une reconduction technique des mesures précédemment

renouvelées par la résolution 2676 en mars 2023.

De violations graves du droit international dénoncées

Lors de la 57^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU tenue récemment à Genève, en Suisse, rappelons que l'ONU a dénoncé des violations graves du droit international qui traite de divers problèmes mondiaux, y compris les troubles politiques, le recul des droits des femmes et la liberté de presse et d'expression.

« Notre bureau est particulièrement alarmé par l'utilisation, depuis le début du conflit, de la violence sexuelle comme arme de guerre. Nous avons documenté 97 incidents impli-

quant 172 victimes, principalement des femmes et des filles, ce qui représente une sous-estimation grossière de la réalité », a déclaré Al-Nashif.

La semaine dernière, les enquêteurs des droits de l'homme soutenus par l'ONU ont appelé à la création d'une « force indépendante et impartiale » pour protéger les civils dans la guerre au Soudan. Ils ont accusé les deux camps de crimes de guerre, y compris le meurtre, la mutilation et la torture, et ont averti que les gouvernements étrangers qui fournissent des armes et financent ces groupes pourraient être complices.

L'équipe d'enquête, dans son premier rapport depuis sa création par le principal organe des droits de l'homme de

l'ONU en octobre, a également accusé les Forces de soutien rapide paramilitaires, qui combattent l'armée soudanaise, et leurs alliés de crimes contre l'humanité, notamment le viol, l'esclavage sexuel et la persécution pour des raisons ethniques ou de genre.

Les experts ont appelé à l'élargissement de l'embargo sur les armes, actuellement limité à la région troublée du Darfour, à l'ensemble du pays.

Les conclusions de l'équipe mandatée par le Conseil des droits de l'homme de 47 pays interviennent alors que plus de 10 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 2 millions se sont réfugiées dans les pays voisins, et que la famine a éclaté dans un grand camp de déplacés au Darfour. Le conflit, qui a éclaté en avril 2023, a fait des milliers de morts, et les organisations humanitaires peinent à accéder aux personnes dans le besoin. En décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté pour mettre fin à la mission politique mondiale dans le pays sous la pression de la direction militaire.

Yvette Reine Nzaba

« Le renouvellement des mesures de sanctions permettra de limiter les mouvements d'armes vers le Darfour et de sanctionner les personnes et les entités qui contribuent à des activités déstabilisatrices au Soudan ou qui s'en rendent complices. Toutes ces mesures sont essentielles pour mettre fin à l'escalade du conflit, atténuer la catastrophe humanitaire et remettre le Soudan sur la voie de la stabilité et de la sécurité »

PAIX ET SÉCURITÉ

Les Brics s'élèvent contre une « mentalité de Guerre froide »

Lors de la 14^e réunion des hauts responsables des Brics chargés des questions de sécurité, qui s'est tenue le 11 septembre à Saint-Petersbourg, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a vivement réagi aux critiques visant leur organisation.

Le diplomate chinois a exhorté les pays membres à renforcer leur unité et leur coopération afin de faire progresser cette institution économique qui génère plus d'un tiers de la richesse mondiale. « Certaines forces politiques, imprégnées d'une mentalité de la guerre froide, critiquent la coopération des Brics. Il est donc crucial de tirer pleinement parti de l'importance stratégique et des effets politiques des Brics, de maintenir l'indépendance, l'unité et la coopération, de promouvoir le développement commun, de protéger les droits et intérêts légitimes des pays en développement, d'élargir l'espace de

développement des nations émergentes, et de faire entendre une voix plus forte et cohérente des Brics dans le système de gouvernance mondiale. »

De son côté, le président du conseil suprême de la sécurité de l'Iran, Ali Akbar Ahmadian, a accusé les États-Unis de promouvoir le terrorisme

et de violer la souveraineté et l'indépendance d'autres nations, par le biais de la technologie et de la science. Ces actions représentent une menace.

Pour lui, « le comportement des États-Unis et de leurs alliés, qui abusent de la technologie et de la science pour violer la souveraineté

et l'indépendance des nations, ainsi que l'expansion du terrorisme sous la forme de groupes extrémistes comme l'Etat islamique ou de régimes criminels tels que les gangs qui gouvernent les terres palestiniennes occupées, représente une menace sans précédent pour la

paix et la sécurité internationales ».

Mardi, les États-Unis avaient accusé l'Iran de fournir des missiles balistiques de courte portée à la Russie contre l'Ukraine, annonçant dans la foulée de nouvelles sanctions contre Moscou et Téhéran.

Le prochain sommet des Brics est prévu au mois d'octobre à Kazan, en Russie. Les Brics se sont élargis en janvier dernier avec l'entrée de l'Iran, l'Égypte, l'Éthiopie et les Émirats arabes unis. L'Arabie saoudite a exprimé son intention d'adhérer, tandis que l'Azerbaïdjan, la Turquie et la Malaisie ont officiellement soumis leur candidature.

Y.R.Nz.

« Le comportement des États-Unis et de leurs alliés, qui abusent de la technologie et de la science pour violer la souveraineté et l'indépendance des nations, ainsi que l'expansion du terrorisme sous la forme de groupes extrémistes comme l'Etat islamique ou de régimes criminels tels que les gangs qui gouvernent les terres palestiniennes occupées, représente une menace sans précédent pour la paix et la sécurité internationales »

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE DU BRÉSIL

Un concert de musique classique agrémenté la soirée

A l'occasion de la célébration du 202e anniversaire de l'indépendance de la République fédérative du Brésil, l'ambassade de ce pays en République du Congo a organisé une soirée au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Elle a été agrémentée par un concert donné par le duo Savio Santoro et Cecilia Santoro, avec la participation spéciale de la chanteuse congolaise La Pie d'or.

Le concert s'est déroulé en présence de l'ambassadeur du Brésil au Congo, Renato Soares Menezes; du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo; et de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayesa. Il a permis au duo brésilien Savio Santoro et Cecilia Santoro, avec la participation spéciale de la chanteuse congolaise La Pie d'or, de déguster la belle musique classique.

Durant plus d'une heure et demie, le duo brésilien et La Pie d'or ont interprété des morceaux comme «Canção do Poeta» du Século XVIII (chanson du poète du 18e siècle), «Canção de amor» (chanson d'amour), «Melodia sentimental» (mélodie sentimentale), «O trenzinho do calpira» (Le petit train de Calpira), «Claudio Santoro» (1919-1989); «Ouve o silencio» (Ecoutez le silence), «Emani Aguiar» (né 1950), «Seis duos» (Six duos), «Nazareth» (1863-1934), «Tom Jobim» (1927-1994), «Samba do Avião» (Samba de l'avion), «Estrada do sol» (Route du soleil) « Passarim », « Corcovado », Chiquinha Gonzaga (1847-1935) Atreante (séduisante) « Corta Jaca ». Le tout sous l'arrangement d' Elias Oliveira.

A l'issue de cette prestation, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, férue de cette belle musique classique, a

exprimé sa joie. « C'est une véritable joie, c'est un bonheur que le Brésil ait choisi le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour commémorer l'an 202 de son indépendance. Cela a permis à ce mémorial et aux nombreux convives de magnifier, de sublimer et de célébrer cette culture brésilienne. Cette prestation a été vraiment formidable, c'est ce qu'on appelle avoir de la hauteur. C'était du professionnalisme. Je me réjouis tout simplement du fait que la fête a été belle, et nous l'avons célébrée avec bonheur.

Bonne fête au Brésil qui nous a associés à cette belle célébration », s'est réjouie Béline Ayesa. Savio Santoro et Cecilia Santoro, des artistes classiques Savio Santoro s'est produit en tant que soliste dans divers orchestres et a donné des récitals au Bénin, en Chine, en Costa Rica, aux Etats-Unis, en Finlande, au Guatemala, en Angleterre, en Italie, en Nouvelle Zélande, au Paraguay, au Pérou, en République dominicaine, en Roumanie et à Trinité-et-Tobago. Il a joué en tant qu'altiste dans l'orchestre symphonique national de 1993 à 2008, et la Jeunesse musicale world orchestra de 1997-1998, puis a participé à la tournée européenne de l'Osesp en 2007. Parmi les prix qu'il a reçus, il y a le « Show



Les officiels posant avec les artistes/Adiac

pièce string compétition » organisé par l'université de Boston, élu membre de « Pi Kappa Lambda » (société d'honneur de la musique nord-américaine) et « Summa Cum Laude » pour sa licence à l'université fédérale de Rio de Janeiro. Il a également obtenu la première place au cinquième concours national de cordes, à Juiz de Fora. Savio Santoro est titulaire d'une maîtrise en musique de l'université de Yale et d'un doctorat en arts musicaux de l'université de Boston. Il est professeur associé d'alto à l'université fédérale de Pernambuco et a également enseigné l'alto à l'université fédérale d'Acre et au conservatoire brésilien de musique.

Pour sa part, Cecilia Santoro est

altiste active. Elle est titulaire d'un baccalauréat et d'une licence en musique de l'université fédérale de Pernambuco- UFPE. Elle est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Master 2) en éducation musicale du collège Dom Alberto. Cecilia Santoro a été membre du groupe de musique Baroque « Sonoro Officio », avec lequel elle a produit un CD, et a participé en tant qu'altiste à des CD de musique populaire. Toujours dans le domaine de la production, elle a travaillé sur des bandes sonores pour le réseau de la télévision Globo. En 2013, elle a joué pour le pape François lors de la messe de clôture des Journées mondiales de la jeunesse à Rio de Janeiro. Cette même année, elle a été finaliste du

quatorzième concours national de Cordes Paulo Bosisio « XIV concours national de Cordas Paulo Bosisio » et titulaire d'une bourse du CNPq dont le point culminant est la recherche sur la Sonate pour alto et piano de Francisco Mignone. En tant que soliste, elle a joué dans l'orchestre symphonique de l'UFPE et a été la première alto de l'orchestre philharmonique d'Acre. Dans sa carrière internationale, Cecilia Santoro a donné des récitals de musique de chambre en tournée en Bolivie et au Pérou. Elle est actuellement altiste au sein de l'orchestre Sinfonietta de l'UFPE et enseigne activement le violon et l'alto dans diverses écoles de musique à Acre et à Pernambuco.

Bruno Zéphirin Okokana

| Rentrée Littéraire du Congo (RELICO 2024) Pen Centre Congo Brazzaville En partenariat avec la librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville) ; Culture ELONGO Prix des cinq continents Thème : « Ouvrir un livre, le lire est un droit » Programme de travail (19, 20 21 septembre 2024) | | | | | |
|--|--|-----------------|---|------------|---|
| Horaires | Judi La littérature : une amie et une confidente | Horaires | Vendredi Voyage avec la littérature | Horaires | Samedi La littérature, le savoir, |
| 9h-9h30 | Arrivée des auteurs et invités | 9h-9h30 | Arrivée des auteurs et invités | 9h-9h30 | Arrivée des auteurs et invités |
| 9h30-10h | - Mot du modérateur - Mot du Directeur de publication - Mot du président - Mot du président de l'UNEAC | 9h30-11heures | Modérateur : Lewa_Let Mandah - Martin Pape (RDC) - Florent Sogni Zaou - Itoua-Itoua - Ken PHINEAS | 9h30-11h00 | Lecture du livre, Le Manguier, le Fleuve et la Souris de Denis SASSOU N'GUESSO. Modérateur : Obambé Gakosso - Grégoire Lefouoba - Chardin Nkala - Moukouami Mouendo - MABIALA MAPA |
| 10 h-10h15 | Fortuné Batéza (Humour) | 11h-13h30 | Modérateur : Rosin Loemba - Chardin Nkala - Hugues Eta - Willy Gom - Emile Gankama | 11h-12h30 | Zédem (Humouriste) Modérateur : Mme Guili Tsoumou Gavoka - Juste Désiré - Nicole Mballa - Télémine Kiongo |
| 10h30-12h | Modérateur : Willy Gom - Perez Epagna - Mme Eugénie Opou - Mouandza Octave - Ken PHINEAS | 13h30-15 heures | Modérateur : Fidèle Biakoro - Henri Djombo - Candide Yoka - Ferréol Gassackys | 13h15min | Remise des prix 1. Juste Désiré (H.D) 2. Louis Bakabadio (PDG MAHMOUDI) 3. Nicole Mballa (Président Re) |
| 12h-12h30 | Pause-café | 15h-15h30 | - Mot de fin et Photo de groupe/Cocktail | | |
| 12h30-14h | Modérateur : Mongo-Etsion - Rosin Loemba - Mildred Moukenga - Malachie Cyrille Ngouloubi - Moïse BOBONGO | | | | |

PATRIMOINE

Pointe-Noire a désormais un Centre de conservation des archives nationales

L'inauguration du Centre départemental du patrimoine et des archives, situé dans l'enceinte de la Maison de la République, a eu lieu le 10 septembre en présence de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, et des autorités locales.

Le bâtiment composé de deux blocs: un technique et un autre administratif. Le bloc technique comprend une salle de conservation des archives, une salle de tri et de traitement des documents, et une autre de consultation des documents. Le bloc administratif, quant à lui, est muni de deux bureaux pour le conservateur et ses assistants ainsi que des sanitaires. « L'édifice implanté dans l'arrondissement 1, Lumumba, va permettre de valoriser les archives de notre pays par la sauvegarde d'une partie importante du patrimoine archivistique et permettra ainsi aux personnes désireuses de connaître les péripéties et séquences de notre histoire d'en avoir accès », s'est réjoui Jean-Baptiste Pouelé Mavoungou, maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, au nom de son collègue de Lumumba empêché.

Grâce à l'implication et l'apport de plusieurs partenaires, ce centre dédié aux archives nationales a vu le jour. Le préfet du département de Pointe-Noire a offert les locaux tandis que



La photo de famille à la fin de l'inauguration du Centre Adiac

leur réhabilitation et leur équipement sont l'œuvre de l'organisation non gouvernementale (ONG) Family Church. « Ce bâtiment permettra de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine congolais. C'est une des missions qu'a Family Church, une association à but non lucratif présente dans près de 150 pays dans le monde, avec de nombreuses réalisations administratives, gouvernementales pour préserver les archives afin qu'elles puissent être protégées des dommages que le temps ou les événements peuvent leur causer.

Notre action consiste aussi à numériser les archives afin de faciliter le travail des chercheurs et, à certains, de mieux connaître leurs ancêtres ou leurs racines », a dit Jean-Luc Magré, manager Zone Afrique de Family Church. Il a assuré les autorités congolaises que son ONG sera toujours à leurs côtés les mois et les années à venir pour pouvoir mettre tout ce patrimoine à la disposition du public. En s'adressant au personnel chargé du patrimoine archivistique, Brice Owabira, directeur national des archives, lui a demandé de faire en sorte que

ce centre soit un vivier pour la transmission du savoir et la connaissance de l'histoire du pays. A la communauté des chercheurs et de la population, il a indiqué: « Je vous encourage à l'appropriation des documents qui seront désormais conservés dans ce lieu de la mémoire et à rappeler à tous que les archives constituent le trait d'union entre le passé et le présent. Elles permettent aussi de documenter les témoins de notre civilisation d'apprendre des connaissances dans les disciplines diverses. Les archives constituent un héri-

tage et un patrimoine à léguer aux générations futures. Leur perte est irremplaçable ». Ancienne capitale du Moyen Congo et ville centenaire, Pointe-Noire abrite désormais le lieu de la mémoire du Congo, a dit la ministre Lydie Pongault. « C'est donc avec beaucoup de solennité que je prends la parole à cette cérémonie d'inauguration du bâtiment dédié aux archives nationales, lequel comporte un fonds très important du Moyen Congo. Ce sera incontestablement un lieu prisé par les étudiants, les chercheurs et le grand public », a-t-elle dit. « Cette initiative s'inscrit dans la politique globale de la mémoire nationale de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat qui a engendré des grands chantiers de sauvegarde des entités des peuples à travers tout le pays, à l'instar du projet de mise en valeur du site historique de Loango aux environs de Pointe-Noire », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO

Vous invitent à la
7^e
Edition de la RENTREE LITTERAIRE DU CONGO
« RELICO 2024 »
 Thème:
Ouvrir un livre, le lire est un droit

19 20 21
 Septembre 2024
 9H

84, BOULEVARD DENIS SASSOU N'GUSSO
 (LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE)

Djason Philosophe
 & SUPER NKOLO MBOKA

Pelisa Moto...



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

NAUFRAGE AU LARGE DE MBOUR**Le président sénégalais promet de traquer les filières de la migration clandestine "jusqu'à leurs derniers retranchements"**

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a déclaré mercredi que son gouvernement allait accentuer la traque des "filières" qui encouragent la migration clandestine, promettant de les poursuivre "jusqu'à leurs derniers retranchements".

"Le gouvernement est en train de combattre le phénomène" et il «continuera à traquer ces vendeurs d'illusions, ces vendeurs de la mort jusqu'à leurs derniers retranchements», a-t-il déclaré à la chaîne publique RTS depuis Mbour. Une pirogue de migrants clandestins a chaviré dimanche dernier au large de cette localité située dans l'ouest du Sénégal, faisant un bilan provisoire de 37 morts et de nombreux disparus.

"La nation est en deuil (...) La situation est particulièrement insoutenable", a déploré M.



Les membres d'une équipe de sauvetage lors des recherches pour trouver des survivants après le naufrage d'une pirogue transportant plus d'une centaine de migrants à Mbour, le 9 septembre 2024 au Sénégal. © AFP

Faye, présentant ses condoléances aux familles éplorées et leur exprimant "toute la

solidarité de l'Etat et de l'ensemble du gouvernement face à la tragédie qui leur frappe

et qui nous frappe tous". Fustigeant les départs en masse de ses jeunes compa-

trioties en direction de l'Europe à bord de pirogues de fortune, il a martelé que ces pratiques étaient encouragées par des filières de migrations qui «exploitent le désespoir de cette jeunesse et leur vendent le rêve d'un avenir meilleur».

"Je voudrais leur dire que la traque sans répit contre ces vendeurs d'illusion, ces vendeurs de la mort va s'intensifier dès à présent", a-t-il promis, tout en appelant ses compatriotes, notamment les jeunes, à plus de responsabilité pour mieux combattre ce fléau.

Le président Faye a assuré que son gouvernement "travaille à mettre en œuvre des politiques publiques adéquates pour donner du travail aux jeunes" en vue de leur permettre de participer à la reconstruction du pays.

SOUDAN**Un responsable de la FAO met en garde contre une crise de la sécurité alimentaire**

Abdul Hakim Elwaer, directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a averti mercredi que la situation de la sécurité alimentaire au Soudan exigeait une action urgente en raison du conflit en cours, des fortes pluies et des inondations.

M. Elwaer a noté dans un communiqué qu'il s'était rendu à Port-Soudan (est) mardi pour évaluer la situation et qu'environ la moitié de la population soudanaise était affectée par le conflit, ce qui a entravé les efforts d'aide humanitaire.

La FAO œuvre pour distribuer des semences pour la prochaine saison d'hiver afin de soutenir la production de légumes et de blé, mais il est difficile de les faire parvenir aux agriculteurs touchés par le conflit, selon le sous-directeur.

La FAO a élaboré un plan d'intervention d'urgence de 104 millions de dollars pour le Soudan pour 2024, axé sur la distribution de semences pour les saisons de croissances annuelle et estivale.

Les Nations unies avaient précédemment mis en garde contre une famine potentielle dans certaines régions du Soudan. Un récent rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies a souligné la gravité de la crise. Cependant, le gouvernement soudanais a contesté ces affirmations, niant l'existence d'un déficit alimentaire important.

Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est en proie à un violent conflit entre les forces armées soudanaises et les forces paramilitaires de soutien rapide. Le conflit a fait au moins 16.650 morts et des millions de déplacés.

CENTRAFRIQUE**L'Union africaine lance une campagne visant à détruire les armes illicites collectées**

Une délégation de l'Union africaine (UA) a lancé mardi à Bangui, capitale centrafricaine, la campagne «faire taire les armes en Afrique» en collaboration avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique, a annoncé mercredi dans une note d'information publiée par la mission onusienne en Centrafrique.

La délégation de l'UA séjourne depuis lundi à Bangui pour marquer le mois de l'amnistie en Afrique célébré le 10 septembre de chaque année, une occasion pour la délégation de procéder au lancement de la campagne consistant à encourager tous les civils détenteurs d'armes à les rendre pour le développement pacifique de la République centrafricaine, a indiqué Churchill Ewumbue-Monono, président du

Conseil de paix et de sécurité de l'UA. «C'est une initiative qui vise à sensibiliser les communautés et à favoriser leur adhésion, en exhortant les civils à remettre aux autorités désignées les armes qu'ils détiennent illégalement, sans craindre d'être arrêtés ou poursuivis», a précisé M. Ewumbue-Monono.

Il a aussi incité la société civile à promouvoir la remise des armes illicites légères et de pe-

tit calibre, afin d'aider les Etats membres de l'UA à s'attaquer aux causes profondes de l'armement et à demander à la communauté internationale d'aider ses pays à faire taire les armes.

Il est à rappeler que le mois de septembre est déclaré mois de l'amnistie par l'UA afin de sensibiliser les personnes civiles en possession d'armes pour qu'elles les rendent aux instances compétentes.

BURKINA FASO**L'ONU finance 11 projets d'une valeur de 27,4 millions de dollars pour la paix en 202**

L'Organisation des Nations unies (ONU) a financé 11 projets d'une valeur de 27,4 millions de dollars dans le cadre de la consolidation de la paix au Burkina Faso pour l'année 2024, selon un communiqué publié mercredi par la représentation de

l'ONU dans ce pays.

Les Nations unies soutiennent la consolidation de la paix au Burkina Faso à travers le financement de projets d'envergure en lien avec la construction de la confiance entre populations et Forces de défense et de sécurité, la gestion pacifique des conflits, la réconciliation nationale, la résilience sociale et la participation des jeunes

et des femmes, selon le communiqué.

Depuis 2017, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement total de 54,3 millions de dollars à travers les fonds de consolidation de la paix en appui au programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso au regard de la situation sécuritaire et humanitaire du pays, selon la même source.



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE

AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG 1018PROFPO - CO - 13092024 - TRAVAUX POINTE-NOIRE

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de POINTE NOIRE)
en République du Congo, Brazzaville.



PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A 10D -

Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : Le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration du Commissariat Central de Police de Pointe-Noire en République du Congo.

Date limite de soumission : 13 novembre 2024

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux : 15 jours après la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 12 mois

Langue du marché et des offres : français

NOMBRE ET INTITULES DES LOTS :

La présente consultation n'est pas allotie.

Un soumissionnaire peut présenter une seule offre, que ce soit individuellement, en tant que chef de file, ou membre d'un consortium. Les offres partielles ne seront pas accep-

tées et toute entité soumettant plusieurs offres verra celles-ci rejetées. Une offre variante peut être soumise en complément de l'offre principale, mais elle ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : une visite obligatoire de site sera organisée entre le 18 et le 25 octobre 2024. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. Capacité financière : le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 500 000 EUR HT.

2. Capacité technique et professionnelle : le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux projets similaires en nature, montant, et complexité aux travaux proposés, au cours des trois dernières années, et fournir des certifi-

cats de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : l'attributaire devra fournir une garantie de bonne exécution équivalente à 10 % de la valeur du marché dans les 15 jours suivant la réception du contrat signé par CIVIPOL. En cas de non-respect de ce délai, le contrat sera annulé.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes : angulo.m@civipol.fr et herve.lepennecc@experts.civipol.fr. L'offre doit être rédigée uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

CIVIPOL

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makembou Tsonga Divina. Je souhaiterai être désormais appelée Mbele Lelembe Divina. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le sergent-chef Martial Gockaba évoluant à la direction centrale de la justice militaire (ministère de la Défense nationale) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, Ndoulou Marie Madeleine « Maman Mado », survenu le vendredi 6 septembre 2024, à 2 heures 45 mn au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Le deuil est organisé au 138 de la rue Massoukou, à Mougali, Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Scannez le code pour rejoindre notre communauté

KHEKHE_SHOP

ACHAT EN LIGNE

KHEKHE_SHOP

VENTES EN LIGNE CONGO

Ventes des articles en ligne comme :
chaussettes de marques, sandales et bien d'autres.

Disponible sur :

f : Facebook @ : Instagram 🎵 : Tik_tok

WhatsApp business : +242 06 911 11 03

VIVRE LA RENTRÉE NOUVELLE AVEC :

TENNIS

Un nouveau bureau élu pour booster la discipline

Au terme de l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de tennis, le 10 septembre à Brazzaville, un nouveau bureau exécutif a été mis en place pour diriger ce sport.

Les membres de cette fédération, réélus pour certains et élus pour d'autres, se sont tous engagés inlassablement dans la cohésion pour relever le niveau du tennis congolais durant l'olympiade 2025-2028.

En présence du représentant du ministère des Sports, Antoine Ndolo Kombo, et du comité national olympique et sportif congolais, Jean-Claude Itoua, les représentants des clubs et des ligues ont renouvelé leur confiance à Germain Ickonga Akindou.

Ce dernier a promis concrétiser le souhait des pratiquants et leurs dirigeants, notamment dans la formation, la vulgarisation et la pratique du tennis dans plusieurs localités du Congo. Selon le président, la pratique du tennis chez les moins de douze ans ainsi que les filles sera effective à travers le lancement de plusieurs programmes concernant cette catégorie d'athlètes. Il veut également faire de la Fecoten une niche de création d'emploi via les clubs et autres structures sous tutelles.

Pour bien mener son projet de développement sportif, Germain Ickonga Akindou s'appuiera sur le savoir-faire des autres membres du bureau, dont Hugues Henri Ngouélondélé, qui a été premier vice-président.

Rude Ngoma



Les membres du bureau exécutif de la Fecoten/Adiac



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DROIT

Des échanges sur le crédit-bail

Me Roland Bembelly, docteur en droit et avocat à la Cour, a animé une conférence-débat, le 10 septembre, à la Chambre consulaire de Pointe-Noire sur le thème « Crédit-bail, quels avantages pour les entreprises ? »

En présence des responsables d'entreprise, des juristes, des personnels des banques, d'établissements de micro-finances et du public, Me Roland Bembelly a axé sa communication sur la loi n° 55-2021 du 31 décembre 2021 régissant l'activité du crédit-bail en République du Congo. D'emblée, il a défini le crédit-bail, une technique mettant en place trois intervenants : le fournisseur d'un bien, le fournisseur d'un crédit et l'entreprise. L'établissement de crédit dit crédit bailleur qui offre des garanties et demeure propriétaire du bien jusqu'à la fin de l'opération, l'entreprise dit crédit preneur « bénéficie d'un bien sans avoir à le financer immédiatement dans son intégralité mais avec la certitude de pouvoir en acquérir la propriété à échéance ».

Le crédit-bail peut financer un meuble corporel (location de biens d'équipement ou de matériel d'outillage, un meuble incorporel (opération de location de fonds de commerce ou de tous éléments du fonds comme des marques ou des brevets ou le droit au bail, des parts sociales ou des actions des sociétés) ou un immeuble (biens immobiliers à usage professionnel), a-t-il

ajouté. Dans ces opérations, l'entreprise devient locataire moyennant paiement, de tout ou partie, des loyers et deviendra propriétaire à l'expiration de l'opération.

Pour Me Roland Bembelly, le crédit-bail est un outil de financement des entreprises. En effet, les entreprises sont confrontées aux difficultés de mobilisation de créance. Etant donné que les banques ne viennent pas toujours au secours des entreprises, « *Le crédit-bail, aussi appelé leasing, est une technique financière qui relève du monopole des établissements de crédit et des sociétés de financement. C'est une possibilité qui est offerte à l'entreprise de bénéficier d'un bien qu'il n'a pas financé immédiatement. Et cette loi est faite pour aider les entreprises à obtenir un moyen de financer un certain nombre d'activités et d'opérations* », a-t-il dit.

En épinglant les avantages qu'en tire le crédit bailleur dans cette disposition, il a dit que ce dernier demeure propriétaire du bien pendant la durée du contrat. Il jouit de tous les droits légaux attachés au droit de propriété, et peut céder tout ou partie de ses privilèges, droits et obligations is-



Me Roland Bembelly exposant sur le crédit-bail/Adiac

sus du contrat-bail sans requérir le consentement du crédit preneur. Aussi, a-t-il renchéri, en cas de restitution du bien, le crédit bailleur a le droit de

vendre ou de donner à nouveau en crédit-bail à une personne physique ou morale... Il dispose, outre les suretés conventionnelles éventuelle-

« Le crédit-bail, aussi appelé leasing, est une technique financière qui relève du monopole des établissements de crédit et des sociétés de financement. C'est une possibilité qui est offerte à l'entreprise de bénéficier d'un bien qu'il n'a pas financé immédiatement. Et cette loi est faite pour aider les entreprises à obtenir un moyen de financer un certain nombre d'activités et d'opérations »

ment consenties, d'un privilège général sur tous les biens mobiliers et immobiliers, créances et avoirs du crédit preneur.

Pour le crédit preneur, il peut bénéficier du crédit-bail suivant un bail à construction sur son terrain, d'une option d'achat du bien en vertu d'une promesse unilatérale de vente incorporée au contrat de crédit-bail dont la réalisation est subordonnée au paiement du prix fixé à l'avance ; en cas de levée d'option, il acquiert le bien, en cas de mauvaise exécution ou d'inexécution de ses obligations par le crédit bailleur ; absence de livraison ou de livraison tardive ou de livraison d'un bien non conforme, le crédit preneur a le droit d'agir en réparation à son encontre.

A la fin de l'activité, les participants ont souhaité que ce genre d'initiative se pérennise pour édifier les entreprises et le public. Selon eux, de nombreuses dispositions réglementaires et lois existent au Congo et sont malheureusement méconnues du public par manque de vulgarisation. Ainsi, pour eux, ce genre de rencontres permet d'éclairer la lanterne du public sur des thématiques importantes comme l'est le crédit-bail.

Hervé Brice Mampouya

INTÉGRATION AFRICAINE

Les coûts intra-régionaux plus élevés que ceux du commerce extrarégional

Dans le cadre de son forum 2024, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) évoque le rôle du commerce mondial dans l'inclusion. Pour l'Afrique marginalisée, elle propose des solutions visant à renforcer la participation des entreprises au commerce intra-africain et international.

A l'inverse des autres continents, en Afrique, le commerce intra-régional est plus coûteux que les échanges avec des partenaires extérieurs. Selon le rapport 2024 du commerce mondial de l'OMC, les coûts intra-régionaux sont 20 % plus élevés que ceux du commerce extra-régional, avec comme effet amplificateur, entre autres, les défis liés aux infrastructures, à la dépendance aux matières premières et aux politiques industrielles faibles. S'y ajoutent les difficultés de

financement du commerce. La part du commerce soutenue par le financement est de 15 % au Sénégal et de 20 % au Nigeria, contre 40 % en moyenne pour l'Afrique et 60 % dans les économies développées. Le taux de refus des demandes de financement, quant à lui, est de 25 % en Afrique de l'Ouest, contre 12 % pour l'ensemble du continent.

L'OMC et les refus de financement

L'OMC pense que les refus de financement peuvent

être dus à l'absence de solvabilité des entreprises et à des facteurs spécifiques aux économies en développement comme des demandes mal documentées et un accès limité aux devises étrangères. De plus, les banques exigent souvent des garanties supplémentaires, en raison des doutes sur l'application juridique. Le financement du commerce, normalement à court terme et à faible risque, est coûteux dans les économies à faible revenu. Une amélioration de la part du commerce fi-

nancé de 25 % à 40 % en Afrique de l'Ouest pourrait accroître les flux commerciaux de 8 % en moyenne.

Les MPME exclues du commerce international

Selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent environ 90% des entreprises africaines et emploient 60% de la main-d'œuvre. Par contre, elles restent exclues du commerce internatio-

nal, en raison de leur faible accès au financement. Ces entreprises souffrent de contraintes de crédit élevées, avec environ 50 % de leurs demandes de financement rejetées, contre 7 % pour les multinationales. Pour pallier cette situation et stimuler le commerce intra-régional africain, tout en renforçant sa part dans le commerce international, l'OMC préconise un renforcement des initiatives d'aide au financement sur le continent.

Noël Ndong

SOLUTION :
 Le mot-mystère est : BREUVAGE

V U E A G Z
 R E S S E M B L A N C E
 R O U G A I L O I L
 A S T R E S E L U D E
 A P E C A R I R
 A I R E U G E L E E
 L A G L A I V E C
 C L I Q U E T E R N U
 E L U E T E V E
 U S A P E R O I F S
 C R I M I N E L A
 E P A T E E S C L O U
 O B R U T I L A N T
 E R R E T E T A D E
 T I N T E E T H E R

H A C H E F R I T
 O R E E L A I N E
 R I D U L E M U R
 M A R R I H E I N
 I A A R A T E
 S A T A N R A S
 L C E D A I T
 C E P E A S S I S
 H A I R A I E R E
 E G E M M E A N
 N E E U S O I T
 E C R A S E U S E
 T U S E N A T S

• SOLUTION DE LA GRILLE N°204 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 6 | 2 | 7 | 8 | 9 | 3 | 5 |
| 9 | 8 | 7 | 3 | 4 | 5 | 1 | 6 | 2 |
| 3 | 2 | 5 | 9 | 1 | 6 | 8 | 4 | 7 |
| 7 | 3 | 4 | 5 | 8 | 9 | 2 | 1 | 6 |
| 5 | 6 | 8 | 1 | 3 | 2 | 4 | 7 | 9 |
| 2 | 1 | 9 | 7 | 6 | 4 | 5 | 8 | 3 |
| 6 | 9 | 3 | 4 | 5 | 1 | 7 | 2 | 8 |
| 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 3 | 6 | 5 | 1 |
| 8 | 5 | 1 | 6 | 2 | 7 | 3 | 9 | 4 |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°197 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 4 | 1 | 5 | 2 | 3 | 6 | 9 |
| 6 | 1 | 3 | 7 | 4 | 9 | 2 | 8 | 5 |
| 9 | 2 | 5 | 6 | 8 | 3 | 4 | 7 | 1 |
| 5 | 8 | 9 | 3 | 2 | 6 | 7 | 1 | 4 |
| 2 | 6 | 7 | 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 8 |
| 3 | 4 | 1 | 9 | 7 | 8 | 5 | 2 | 6 |
| 4 | 3 | 2 | 8 | 6 | 5 | 1 | 9 | 7 |
| 1 | 5 | 8 | 2 | 9 | 7 | 6 | 4 | 3 |
| 7 | 9 | 6 | 4 | 3 | 1 | 8 | 5 | 2 |

MOTS CASÉS 10X13 • N°215

- 2 LETTRES**
 EU - HS - ME - OC - ON - OS - TA - TE
- 3 LETTRES**
 ELU - ETE - ILE - LAS - OLE - REM - RUS - SOI - TER - TOT - TRI - USE - VER
- 4 LETTRES**
 ESSE - GERE - GREC - NOEL - NOTE - ODES - OSSU - RECU - RING - ROSE - SEAU - TROU - TRUC
- 5 LETTRES**
 BULOT - DENTS - DETTE - ECHUS - ECRUE - INDUE - MERCI - MUETS - OURSE - REGNE - RELUS - UNION - USEES
- 6 LETTRES**
 AUVENT - INTIME - MIETTE - MOBILE - MOEURS

| | | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--|
| MUSIQUE INAUDIBLE PAN DANS LES BOIS | CONFIERE COMBAT DANS L'ARENE | PLAIE D'ARGENT FILET D'EAU | POTIONS | MIS AU COURANT | QUADRI-PEDE FERAIENT L'AFFAIRE |
| COUVRE TETE ECHEC CURSANT | | | PRECIPICE MEUTE HUMAINE | | |
| | | CRI DE JOIE CHIFFRE | | PERRODE GALERE | PÊCHE OU PATATE |
| CONTRA-CEPTIF TRUC | | | 100 CASES VICTOIRE DE NAPOLEON | | |
| ONZE A MARSEILLE PAS CAPABLE | TRAQUE-NARD OUTIL D'ALPINISTE | | | NEGATION LOMBRIC | |
| | | | MÉDUSE | VELO SPORTIF ATTRAPÉE | |
| ADVERBE DE LIEU IL A SES TEMOINS | | FILET A POISSONS SYPHILIS | | | OUVRE LA BOUCHE |
| | | | | ARME DE SPORT FRUIT SANS VALEUR | FAITS ET GESTES |
| METTRE LES VOILES | TERRE CERTE SCENE DE COMBAT | | SANS MOTIF | | EXCLA-MATION ECRIVAIN AMANTE DE MURSET |
| | | | MOUVEMENT DE GREVE PERSONNE | | |
| | REVIGORANT POSSESSIF | | | | |
| FORME D'AVOIR | | FEUILLETE | | FUTUR POU | |
| ELLE COURT DANS LA SAVANE | | | | | JEU DE HASARD |

S O U I L L O N M V A C C I N
 R Y T R A M T O A O E C E P R
 P M M X E A N J S L R H N L N
 N I B P E N A N C C P A I A N
 P A N O H T I A A A O N B I A
 E U R G N O F B R N R T R N G
 U L D T R B N G A E P I U E O
 Q E A I S E O I D R L E T B L
 I R T H Q E C N E C A R T A S
 D L L C G U D V O N M C E R T
 I E E A T P E S N A R T U Y E
 T X D V T N E I L C N N Q T R
 A I E A A R E P T I L E O O C
 F P I N S I P I D E U R C N E
 L E T R A C N E V I H C R A D

- | | | |
|----------|-----------|-----------|
| ARCHIVE | DELTA | PLAINE |
| AVACHI | ESTRAN | PUDIQUÉ |
| BANJO | FATIDIQUE | REPTILE |
| BARYTON | GEOGRAPHE | REVENANT |
| BONBON | INSIPIDE | SLOGAN |
| CANCRE | LEVAIN | SOUILLON |
| CARBINE | MALPROPRE | SYMPHONIE |
| CARTEL | MARTYR | TEXTO |
| CHANTIER | MASCARADE | TRANSEPT |
| CLIENT | MIAULER | TURBINE |
| CONFiant | PINGRE | VACCIN |
| COQUET | PIXEL | VOLCAN |
| DECRET | | |

• SUDOKU • GRILLE N°205 • DIFFICILE •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | 6 | | 5 | | | |
| 8 | 1 | | | 3 | 5 | | | |
| 3 | | | 9 | | | | 8 | |
| 7 | | | | 9 | | | | 1 |
| | | 1 | | | | 9 | | |
| 2 | | | | 4 | | | | 8 |
| | 5 | | | | 1 | | | 6 |
| | | | 3 | 5 | | | 4 | 2 |
| | | 2 | | | 6 | 7 | | |

• SUDOKU • GRILLE N°198 • FACILE •

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | 3 | 8 | 9 | | | 2 |
| | 7 | 1 | | | | | 4 |
| 9 | | | 5 | | | | |
| 7 | 3 | | | 8 | | | |
| | 2 | 5 | | | 4 | 1 | |
| | | | 4 | | | 2 | 8 |
| | | | | 6 | | | 7 |
| 2 | | | | | | 5 | 6 |
| 6 | | 7 | 1 | 2 | 3 | | |

HYDROCARBURES

L'Opep revoit sa prévision de demande de pétrole pour 2024

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) vient de revoir à la baisse sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2024 et 2025, évoquant les difficultés du marché pétrolier. Les membres de l'Opep, dont la République du Congo, ont précédemment reporté le projet visant à accroître la production de pétrole.

Dans son rapport mensuel publié, le 10 septembre, l'organisation a indiqué que la demande mondiale de pétrole augmenterait de 2,03 millions de barils par jour (bpj) en 2024, alors qu'elle prévoyait une croissance de 2,11 millions de bpj le mois dernier. Cette décision serait liée à une forte réduction de la demande en Chine, l'Opep ayant ramené sa prévision pour le pays de 700.000 bpj à 650.000 bpj en 2024.

La montée en puissance des énergies renouvelables, couplée à des politiques de plus en plus strictes en matière de lutte contre le changement climatique, réduit progressivement la demande de pétrole. « À l'avenir, la croissance économique de la Chine devrait rester bien soutenue. Toutefois, les vents contraires dans le secteur immobilier et la pénétration croissante des camions au Gaz natu-

rel liquéfié et des véhicules électriques sont susceptibles de peser sur la demande de diesel et d'essence », a indiqué l'Opep.

Les observatoires sont partagés entre la vigueur de la croissance de la demande de pétrole en 2024 et le rythme de la transition vers des carburants plus propres dans le monde. L'Opep doit désormais naviguer entre la nécessité de maintenir l'équilibre du marché et la réalité d'une demande mondiale de pétrole qui tend à se réduire à moyen terme. Les prévisions révisées à la baisse de l'Opep ont provoqué une



Des plateformes pétrolières/DR

nouvelle chute des cours du baril, soulignant l'incertitude qui règne sur le marché. Le pétrole a poursuivi son

recul après la publication du rapport, le Brent se négociant en dessous de 71 dollars le baril, près de son prix le plus bas depuis mars 2023. L'Opep a également abaissé son estimation de la croissance de la demande mondiale en 2025 à 1,74 million de bpj, contre 1,78 million de bpj.

Fiacre Kombo

« À l'avenir, la croissance économique de la Chine devrait rester bien soutenue. Toutefois, les vents contraires dans le secteur immobilier et la pénétration croissante des camions au Gaz naturel liquéfié et des véhicules électriques sont susceptibles de peser sur la demande de diesel et d'essence »

DISPARITION

Didier Roustan souhaitait que ses « cendres soient à Brazzaville »

Le journaliste sportif français, disparu le 11 septembre, avait annoncé, lors d'une émission télévisée, qu'il souhaitait « être incinéré avec son écusson de l'AS Cannes et que ses cendres soient dispersées à Brazzaville, où il est né le 10 octobre 1957.

En octobre 2023, lors de la promotion de son livre autobiographique « Puzzle », paru à l'automne dernier, le chevaleresque journaliste sportif avait évoqué, sur le plateau de TV5 Monde ses dernières volontés : ainsi, au micro de Patrick Simonin, le Brazzavillois de naissance expliquait « j'aimerais être incinéré avec quelques photos et quelques objets, dont celui-ci (ndlr : en montrant son porte-bonheur, un écusson de l'AS Cannes reçu de son père dans son enfance) et après on mettra les cendres à Brazzaville, là où je suis né, (...). Brazzaville, l'Afrique, ce sont mes racines, et même plus, puisque j'y ai vécu mes trois premières années ».

Fils d'un employé du FMI et d'une journaliste de l'AFP et FR3, Didier Roustan s'est récemment défini comme un « conteur africain » et s'il était surtout connu pour son



Didier Roustan lors du tournage de l'émission Africa Buzz Sport en collaboration avec Les Dépêches de Brazzaville en 2013/Adiac

appétence pour le football sud-américain, le fantasque et chevaleresque journaliste aimait mettre la lumière sur tous les pays de football. Ain-

si, il arborait volontiers des maillots africains, peu courant dans les années 90 et 2000.

Avec son regard romantique

et décalé du football, Didier Roustan a contribué à plusieurs émissions et programmes (Téléfoot, Terre de foot, L'Equipe du Soir). Per-

sonnage phare de l'Equipe TV, il a beaucoup séduit par son franc-parler.

Dans les années 90, le commentateur sportif à la voix inoubliable, avait fondé le premier syndicat de joueurs aux côtés de Maradona et Cantona, l'une de ses idoles avec Pelé, Socrates et Cruyff. Habitué à sortir des sentiers battus, il était toujours abordable et curieux. Il avait ainsi donné plusieurs entretiens aux *Dépêches de Brazzaville* et avait participé, en 2013 à un projet d'émission consacrée au sport africain, *Africa Buzz Sport*.

Journaliste sportif sans frontière, Didier Roustan a succombé mercredi à « un cancer foudroyant du foie », selon le magazine TV du Figaro. L'heure est désormais venue pour le « président à vie » de l'Equipe du Soir, de revenir là où il est né : à Brazzaville.

Camille Delourme

« J'aimerais être incinéré avec quelques photos et quelques objets, dont celui-ci (ndlr : en montrant son porte-bonheur, un écusson de l'AS Cannes reçu de son père dans son enfance) et après on mettra les cendres à Brazzaville, là où je suis né, (...). Brazzaville, l'Afrique, ce sont mes racines, et même plus, puisque j'y ai vécu mes trois premières années »